

N^o 18. Naissance
Dujardin
Nelly Flore Marie
Enfant légitime

L'an mil huit cent quatre vingt dix huit, le dix-huit Février à
neuf heures et demie du matin, en la Mairie et pardevant nous
Louis François Joseph Secouff, Adjoint au Maire de la Commune d'Arclin,
cantons de Lont à Marcy, Arrondissement de Lille, Département du
Nord, remplissant par délégation dudit Maire les fonctions d'Officier
de l'Etat Civil, accompagné Louis Joseph Dujardin, âgé de trente
deux ans, cultivateur, domicilié à Arclin, lequel nous a présenté une
enfant du sexe féminin qu'il a déclaré être née de lui en sa demeure
sitée en cette Commune au hameau de la Berg Sier à sept heures
du soir, et d'Amélie Céline Josephine Gossard, son épouse, âgée de
trente deux ans, cultivatrice, domiciliée à Arclin, et à laquelle enfant il
a été donné les prénoms de Nelly Flore Marie. Lesdites présentation
et déclaration ont été faites en présence de Edmond Watelot, âgé de
soixante-cinq ans, rentier domicilié à Arclin, et de Louis Heurtrez,
âgé de cinquante-cinq ans, médecin-vétérinaire, domicilié à
Lont à Marcy, tous deux amis du comparant, Et ont le comparant
et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture.

Louis Dujardin — Maitre L. Watelot
Heurtrez